

Le 8 avril 2025

Monsieur Andrew MacGillivray
Présidence du conseil d'administration
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick
515, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 4X1

OBJET : Lettre de mandat remise en application de la ***Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue***

Monsieur,

Notre gouvernement est honoré de s'être vu confier le mandat de concrétiser la vision à laquelle tant de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois ont contribué. C'est un privilège que d'avoir pour mission de nous concentrer sur la population néo-brunswickoise, de travailler à ses côtés et d'être à son écoute pour bâtir l'avenir meilleur que nous méritons tous et toutes.

Notre plateforme est axée sur les priorités qui comptent le plus pour les gens de cette province. Elle est le reflet des histoires et des solutions dont nous a fait part la population de la province et elle est centrée sur ce que nous pouvons accomplir ensemble.

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

- Soins de santé
- Vie abordable et logement
- Éducation
- Économie
- Environnement
- Gouvernement de confiance

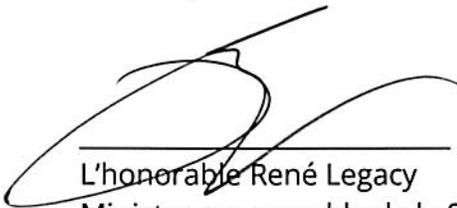
La présente lettre de mandat vise à communiquer les intentions et les attentes de notre gouvernement. En votre qualité de président, vous jouez un rôle essentiel dans la réalisation du mandat de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (la Société), dont les buts, les objectifs et l'orientation stratégique doivent rester en phase avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement.

Je m'attends à ce que votre conseil et vous, en tant qu'organisme de la Couronne en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*, appliquiez des principes de gouvernance solides en vous basant sur une stratégie efficace qui vous permettra de vous acquitter de votre mandat.

J'attends également du conseil qu'il obtienne, sous votre direction, des résultats dans les secteurs prioritaires décrits en annexe. Il n'a jamais été aussi important que les activités et la gestion de la Société fournissent une énergie abordable, fiable et propre à la population et aux entreprises du Nouveau-Brunswick. Compte tenu des répercussions importantes que cela peut avoir sur notre province et sa population, le gouvernement exige que la Société, par l'intermédiaire de son conseil et de la présidente-directrice générale, respecte l'ensemble des cibles de rendement pouvant être prévues dans cette lettre de mandat et celles à venir, ainsi que dans les plans annuels de la Société.

Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous et les membres de votre conseil à la réalisation des attentes les plus élevées exprimées par la population du Nouveau-Brunswick.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués .

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Legacy', is written over a horizontal line. The signature is fluid and somewhat stylized.

L'honorable René Legacy

Ministre responsable de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick

c.c. L'honorable Susan Holt, première ministre

Annexe A

Méthode de travail collaborative

Notre gouvernement a pour objectif de transformer la façon dont nous offrons des services à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, notamment en améliorant l'expérience de la clientèle et des membres du personnel, en offrant des programmes et des services de grande qualité qui répondent aux attentes et en faisant preuve de responsabilité financière. Nous collaborerons avec vous afin d'intégrer les principes directeurs suivants dans notre travail :

- assurer une prise de décision fondée sur des données probantes et appliquer le principe d'ouverture par défaut pour renforcer la transparence et la confiance;
- dialoguer de façon authentique avec les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois, les communautés, les groupes d'intérêts et les spécialistes;
- harmoniser les politiques et les programmes avec les divers besoins des communautés de la province;
- faire respecter la *Loi sur les langues officielles* et veiller à l'égalité des langues officielles et des communautés linguistiques;
- reconstruire des relations avec les Premières Nations fondées sur une relation de nation à nation qui établit la confiance et une compréhension commune des obligations découlant des traités;
- promouvoir un milieu de travail respectueux qui attache de l'importance à la diversité et l'inclusion, aux comportements courtois, à l'égalité, aux communications positives et aux relations de travail professionnelles;
- diriger en adoptant une approche équilibrée en matière de gestion financière tout en améliorant les services essentiels.

Résultats attendus

Les citoyens et les citoyennes du Nouveau-Brunswick nous ont accordé leur confiance, et nous nous efforcerons au quotidien de la conserver. Face aux perturbations potentielles liées aux droits de douane et à l'incertitude du climat économique, nous devons nous adapter au caractère évolutif des circonstances. Je m'attends à ce qu'Énergie NB agisse toujours dans l'intérêt supérieur de la population. Votre conseil d'administration doit faire preuve d'une intégrité personnelle et professionnelle absolue, et je m'attends à ce que vous mettiez en place et cultiviez une relation professionnelle avec votre sous-ministre responsable. Pour ma part, je m'engage, à titre de ministre, à travailler avec votre conseil d'administration et avec vous, en votre qualité de président, pour examiner chaque année les progrès réalisés dans ces domaines.

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
Réponse à l'audit de la facturation d'Énergie NB.	Énergie NB devrait préparer un plan d'action pour répondre aux résultats de l'audit de la facturation dans les 30 jours suivant le dépôt du rapport définitif auprès du Comité permanent des comptes publics de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.	Dans les 30 jours suivant le dépôt du rapport définitif auprès du Comité permanent des comptes publics de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
<p>Examen approfondi de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick</p>	<p>Énergie NB devrait jouer un rôle important dans l'examen approfondi du service public. Énergie NB participera au travail des divers comités et personnes chargés d'effectuer l'examen et leur fournira des renseignements et des conseils opportuns.</p> <p>Les affaires courantes d'Énergie NB devraient se poursuivre pendant le processus d'examen.</p>	<p>En cours</p>
<p>Objectif de 20 % en capitaux propres <i>Progresser vers une structure du capital d'au moins 20 % de capitaux propres grâce à une planification financière, à des réductions de coûts et à d'autres mécanismes appropriés qui permettront de maintenir des taux bas et stables.</i></p>	<p>Présenter, le 1^{er} octobre 2025 au plus tard, un plan financier pour les trois prochains exercices (2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029) en vue d'atteindre l'objectif de 20 % en capitaux propres. Cela comprendra les cibles annuelles.</p> <p>Ce plan financier ne devrait pas exercer de pression inutile sur les tarifs; il devrait permettre de réaliser des progrès considérables en vue d'atteindre l'objectif de 20 % en capitaux propres, de fournir à la Société des revenus suffisants pour pallier les risques incontrôlables et il devrait garantir que les investissements nécessaires sont effectués pour fournir aux gens du Nouveau-Brunswick un service sûr et fiable.</p> <p>Une fois que la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESPNB) aura rendu sa décision concernant les tarifs à appliquer au 1^{er} avril, Énergie NB adaptera le plan en conséquence et me le remettra chaque année.</p> <p>Chaque année, présenter des justificatifs démontrant le respect des cibles financières établies dans l'optique d'atteindre l'objectif de 20 % en capitaux propres, ainsi que tout ajustement proposé à apporter au plan annuel accompagné des justificatifs nécessaires.</p> <p>Cette exigence reste en vigueur jusqu'à l'achèvement de l'examen approfondi et jusqu'à ce que toute recommandation découlant de cet examen soit mise en œuvre.</p>	<p>Le 1^{er} octobre de chaque année au plus tard.</p> <p>Le 1^{er} avril de chaque année au plus tard.</p> <p>Faire figurer dans le plan annuel de la Société chaque année les cibles approuvées par la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick pour l'année en question, ainsi que les progrès réalisés dans l'atteinte de ces cibles.</p>

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
<p>Réduire les dépenses <i>L'abordabilité reste une préoccupation importante pour les gens du Nouveau-Brunswick et le gouvernement cherche des solutions pour l'améliorer.</i></p>	<p>Le besoin en revenus d'Énergie NB pour 2025-2026 comprend des économies de coûts de 27,5 millions de dollars validées par la CESP. Énergie NB devrait accroître de 4 % sa cible d'économies de coûts en 2026-2027, avec la possibilité de la reporter aux années suivantes.</p> <p>Il s'agira de réductions importantes des coûts qui permettront d'offrir à la population des tarifs d'électricité plus abordables.</p> <p>Énergie NB me présentera les résultats des économies prévues ou mises en œuvre au plus tard le 1^{er} octobre 2025.</p>	<p>Le 1^{er} octobre 2025 – Accroître de 4 % la cible d'économies de coûts en 2026-2027.</p> <p>Inclure dans le rapport annuel les économies réalisées.</p>
<p>Besoin en revenus <i>Énergie NB communiquera les principaux commentaires et hypothèses pour les futurs besoins en revenus avant toute soumission à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick.</i></p>	<p>Me présenter les perspectives financières du service public pour toute période couverte par une demande de tarifs à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick.</p>	<p>Avant tout dépôt de tarifs auprès de la CESP.</p>
<p>Augmenter les économies liées à l'efficacité énergétique <i>Nous nous sommes engagés à mesurer les augmentations annuelles des économies liées à l'efficacité énergétique. Nous attendons d'Énergie NB qu'elle fournisse les renseignements nécessaires pour étayer les rapports sur nos cibles publiés.</i></p>	<p>Inclure dans le rapport sur l'efficacité énergétique des renseignements à jour sur les économies totales liées à l'efficacité énergétique obtenues pour tous les secteurs et types de carburant. Ces renseignements comprendront une comparaison par rapport à l'année précédente ainsi que toute explication sur les raisons pour lesquelles les progrès vers la cible de 2028 n'ont pas été réalisés.</p>	<p>Chaque année – dans les trois mois qui suivent la fin de chaque exercice financier.</p> <p>Cibles : 2025-2026 : 426 000 2026-2027 : 483 000 2027-2028 : 500 000</p>
<p>Accroître le soutien pour les améliorations énergétiques résidentielles et un programme de pompes à chaleur gratuites, et mettre en place un programme provincial pour les rénovations solaires. <i>Le gouvernement s'est engagé à accroître le soutien pour le</i></p>	<p>Continuer de soutenir la province dans la mise en œuvre du Programme éconergétique amélioré et traiter la liste d'attente actuelle de clients dans la mesure où le financement le permet. Fournir des mises à jour trimestrielles et annuelles conformément à l'accord de financement.</p> <p>Soutenir la province dans l'élaboration et la mise en œuvre éventuelle du programme de rénovation solaire dans le cas où un financement</p>	<p>Mises à jour trimestrielles et annuelles conformément à l'accord de financement.</p> <p>Des cibles seront établies et incluses dans le plan annuel</p>

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
<i>Programme éconergétique amélioré et à mettre en place un programme pour les rénovations solaires.</i>	viendrait à être disponible. Cette initiative devrait compléter les programmes disponibles actuellement offerts.	et le rapport annuel aux fins de suivi dans le cas où un financement pour le programme de rénovation viendrait à être disponible.
<i>Gouvernement de confiance Ce gouvernement s'engage à favoriser la confiance, la transparence et la collaboration au sein de nos collectivités. Il cherche notamment à promouvoir la prise de décisions fondées sur des données probantes, à garantir la responsabilisation et à améliorer les services pour toutes et tous.</i>	<p>On attend d'Énergie NB qu'elle rende l'information plus accessible au public. Ces efforts permettront d'améliorer la compréhension de l'énergie et donneront au public une vision plus complète et plus transparente des activités du service public.</p> <p>Dans un souci d'ouverture et de transparence, Énergie NB fournira des mises à jour régulières grâce à différents canaux, comme les médias sociaux et les sites Web Énergie NB et ÉcoÉnergie, entre autres, en ce qui concerne les grands projets, notamment les compteurs intelligents, le Projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac, les activités d'entretien planifiées dans les centrales, ainsi que les pannes non planifiées.</p>	En cours Établir des indicateurs de rendement clés dans le rapport annuel de chaque année et produire un rapport sur ceux qui figurent dans le rapport annuel de la Société. Il peut s'agir de statistiques telles que les consultations du site Web d'Énergie NB, des publications sur les médias sociaux, etc.
<i>Plan d'affaires Énergie NB doit préparer un plan d'affaires annuel. Ce plan fixera les buts et les objectifs en tenant compte de l'orientation stratégique du gouvernement ainsi que du mandat et des ressources financières du service public. Il définira des mesures de rendement annuelles.</i>	<p>Veiller à ce que votre plan d'affaires me soit présenté au plus tard le 15 avril de chaque année (sous réserve qu'une décision de la CESP NB soit rendue au sujet des tarifs à appliquer au 1^{er} avril).</p> <p>Conformément à la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>, vous vous assurerez qu'il est publié sur votre site Web dans un délai de trois mois.</p>	15 avril
<i>Rapports et états financiers annuels Énergie NB fournira une copie de ses états financiers et un rapport annuel au gouvernement, en s'assurant qu'il est conforme aux obligations statutaires et qu'il comprend une mise à jour de l'état des recommandations du</i>	<p>S'assurer que les états financiers annuels vérifiés sont présentés au gouvernement. Le gouvernement veillera à ce que les déclarations soient déposées à l'Assemblée législative si elle siège, ou si elle ne siège pas, auprès du greffier de l'Assemblée législative dans les 10 jours.</p> <p>Énergie NB fournira une copie de son rapport annuel au gouvernement, en s'assurant qu'il est conforme aux obligations statutaires de la <i>Loi sur</i></p>	Présenter les états financiers annuels vérifiés au gouvernement au plus tard le 30 juin de chaque année. Présenter le rapport annuel au gouvernement au

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
<i>vérificateur général fournies à la société au cours des cinq dernières années.</i>	<i>la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> et qu'il comprend une mise à jour de l'état des recommandations du vérificateur général fournies à la société au cours des cinq dernières années. Énergie NB publiera ensuite le rapport annuel sur son site Web.	plus tard le 30 juin et le publier sur le site Web d'Énergie NB au plus tard le 31 juillet de chaque année.
Rapport sur l'efficacité énergétique <i>En vertu du Règlement sur l'efficacité énergétique, Énergie NB est tenue de fournir au gouvernement, au plus tard le 30 juin de chaque année, des renseignements sur l'efficacité énergétique.</i>	Outre les exigences en matière de rapports du <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i> , Énergie NB ajoutera les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Une ventilation de chaque programme exécuté par Énergie NB au cours de l'exercice financier faisant l'objet du rapport, y compris le nombre de participants, les économies moyennes, les coûts pour les participants et les coûts pour Énergie NB, entre autres. • Une explication de l'augmentation ou de la diminution de la participation par rapport aux années précédentes et des efforts déployés pour accroître la participation. 	Chaque année – dans les trois mois qui suivent la fin de chaque exercice financier et dans un format qui sera déterminé par la Société et moi-même.
Obligation de consulter	<p>Les décisions d'Énergie NB peuvent entraîner l'obligation la Couronne de consulter les communautés des Premières Nations. En cas de répercussions potentielles sur les droits ancestraux ou issus de traités, Énergie NB doit travailler avec le ministère des Affaires autochtones pour obtenir des conseils sur la marche à suivre.</p> <p>Les accords importants conclus avec les communautés autochtones peuvent nécessiter l'approbation de la province en tant qu'actionnaire avant la mise en place d'obligations contraignantes pour la province et pour veiller à ce que ses intérêts soient bien pris en compte.</p> <p>Nous nous attendons également à ce qu'Énergie NB saisisse les occasions qui se présentent et qu'elle agisse de manière à soutenir les initiatives de la Couronne pour ce qui est de promouvoir des relations significatives avec les communautés des Premières Nations, de préserver l'honneur de la Couronne et de faire progresser la réconciliation.</p>	En cours

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
Approvisionnement	<p>L'approvisionnement constitue un outil important qui permet au gouvernement provincial d'obtenir des produits et services de qualité au meilleur tarif possible. L'approvisionnement représente également un levier pour le développement économique en accompagnant les entreprises locales dans leurs décisions d'achat, lorsque cela est possible.</p> <p>Énergie NB collaborera avec Service Nouveau-Brunswick, le ministère des Transports et de l'Infrastructure et le ministère des Finances et du Conseil du Trésor, le cas échéant, afin de maximiser les économies d'échelle et de veiller à ce que les contrats tiennent compte de l'intérêt public général.</p>	En cours
Représentation de la diversité	<p>Le gouvernement s'engage à garantir une représentation diversifiée au sein des Organismes, conseils et commissions (OCC). Outre les compétences et l'expérience, les facteurs de diversité tels que le genre, les origines linguistiques, géographiques et culturelles sont pris en compte lors des nominations.</p> <p>Cet engagement en faveur d'une représentation diversifiée devrait se refléter lors de la présentation de candidatures en vue d'une nomination.</p>	En cours